

L'armée impériale au camp de Châlons sous le Second Empire

Le camp de Châlons en 1866, peint par Eugène Bellangé, représente un lieu et un moment importants de la vie militaire sous le Second Empire.



1 *Le camp de Châlons en 1866*, par Eugène Bellangé (1837-1895). Inv : 4999 ; Eb 295 © Paris, Musée de l'Armée/RMN-GP.

L'objet en lui-même...

Eugène Bellangé est un peintre relativement peu connu, né à Rouen en 1837. Il suit les traces de son père, le célèbre Hippolyte Bellangé (1800-1866), en s'adonnant à la peinture militaire et à la peinture de bataille. Cette huile sur toile, assez grande (1,42 m x 1,01 m), montre un trait expressif et une palette colorée sans agressivité. Il livre plusieurs scènes de la vie au camp de Châlons, un camp militaire (aujourd'hui camp de Mourmelon) qui se tient chaque année, de juin à septembre.

Ce tableau, peint en 1866, est consacré aux préparatifs de la fête de l'Empereur, la Saint-Napoléon, placée traditionnellement le 15 août. La scène se déroule dans le cantonnement d'une unité de sapeurs d'infanterie : ils portent le pantalon rouge garance des fantassins et sur la manche de la veste les deux haches croisées de l'insigne des sapeurs. Les soldats bivouaquent dans des tentes en toile de forme conique qu'ils s'activent à décorer de guirlandes, de fleurs, de banderoles et de drapeaux. La plupart sont en bras de chemise, l'un raccommode sa veste, un autre se fait raser. Des promeneurs assistent aux préparatifs : un officier d'infanterie et sa femme, un civil et son chien, une petite fille et son cerceau. L'allure très peu martiale de cette scène s'ajoute aux témoignages qui présentent le camp de Châlons comme une vitrine de l'armée et un prolongement des réceptions de « la fête impériale » davantage qu'un lieu de grandes manœuvres et d'exercices militaires.

De nombreuses photographies existent du « camp de Châlons » (elles sont présentées par la borne multimédia située à proximité du tableau). L'Empereur avait chargé le photographe G. Le Gray et M. Masson de réaliser un album qu'il offrait aux officiers présents.



*Camp de Châlons : le quartier des zouaves de la Garde impériale, Album Lepic, photographie par Gustave Le Gray, 1857 (en réserve). Inv. 9512.1.24
© Musée de l'Armée, RMN-GP.*

L'objet nous raconte...

Le camp de Châlons naît de la volonté impériale. La guerre de Crimée (1853-1856), bien que victorieuse, a révélé des problèmes d'organisation et de coopération interarmes. Pour former les états-majors à la manœuvre des grandes unités, Napoléon III fait aménager un camp fixe de 12 000 hectares assez vaste pour recevoir 25 000 hommes, 12 000 chevaux et pratiquer des tirs d'artillerie. Les travaux débutent en novembre 1856 par la construction des bâtiments en briques et pans de bois, et par le creusement des puits. Les villages de toile sont cantonnés par des poutres auxquelles on attache les chevaux ; les allées reçoivent des noms de généraux et de soldats tués en Crimée. Un chemin de fer à voie unique relie Mourmelon à Châlons situé à 25 km, avant d'être prolongé vers Reims. Dès 1857, l'empereur inaugure le camp qu'il commande lui-même cette année là, puis il y vient chaque année en famille, drainant des invités de marque et un public nombreux. Le camp est équipé progressivement d'un grand quartier impérial, d'un hôpital transformé par la suite en bibliothèque, de l'éclairage au gaz, d'un bureau de poste, d'un télégraphe et d'un jardin, « le parc de l'Impératrice ». Pour les cérémonies religieuses, un autel à baldaquin est élevé sur une plateforme à 4 mètres du sol. On vient de loin pour assister à la messe dominicale avec la famille impériale et on apprécie particulièrement le moment de l'élévation lorsque tous les soldats mettent genou à terre et que tonne le canon. L'été, le village de Mourmelon (500 habitants en 1850) connaît des encombrements de toutes sortes mais offre toutes les distractions dignes d'une grande ville.

Ni ces grandes manœuvres estivales, ni la création des corps d'armée ne permettent de résoudre les problèmes structurels de l'outil militaire du Second Empire.

Le système de conscription, depuis la Restauration, est organisé pour obtenir des soldats professionnels. Les hommes sont solidement encadrés par leurs sous-officiers et les officiers subalternes, le plus souvent sortis du rang. Un chef de corps réussit son inspection, en temps de paix, s'il présente un régiment bien tenu, bien administré et respectueux de la discipline.

Les interventions extérieures, très nombreuses sous le Second Empire, révèlent les compétences de certains chefs et confirment la bravoure et la cohésion des troupes mais ces opérations s'apparentent le plus souvent à de la contre-guérilla. Les officiers généraux, notables choyés du régime, et les officiers d'état-major, recrutés parmi l'élite, montrent dans l'ensemble peu d'intérêt pour l'étude de la tactique. Le commandement a par ailleurs peu d'autorité sur l'Intendance qui reste un corps indépendant. Le camp se réduit donc à des exercices mécaniques. Les grandes manœuvres restent conventionnelles, inspirées le plus souvent des batailles du Premier Empire. Cependant, l'espace et les grands rassemblements du camp de Châlons permettent des expérimentations comme celles du fusil Chassepot, du transport ferroviaire des chevaux, du télégraphe ou encore des conserves de pomme de terre.

La victoire de la Prusse sur l'Autriche à Sadowa (1866) impressionne à juste titre Napoléon III. Il impose la modernisation de l'armement et soutient une nouvelle loi de recrutement (la loi Niel, 1868), inspirée du modèle prussien (avec formation des réservistes) mais celle-ci, même fort édulcorée par rapport aux ambitions initiales, est mal acceptée par les milieux politiques et militaires aussi bien que par l'opinion publique. Le retard accumulé se révèle cruellement, pendant la guerre de 1870-1871, face à une armée prussienne fondée sur un service universel adapté, encadrée par des officiers formés à l'offensive et pouvant compter sur le renfort de réserves instruites en cas de prolongation du conflit.

